



EFD CONSULTING

21, rue de la Marine 30230 RODILHAN

Tel : 04 66 02 09 43 – Fax : 04 66 57 25 86

Email : contact@efdconsulting.com - Internet : www.efdcconsulting.com

RC NIMES - SARL au capital de 7000 € - Agrément formation - Siret : 45272309100024 - APE : 7022Z

HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, tous les CSE doivent désigner un référent harcèlement sexuel et agissements sexistes (article L. 2314-1 du code du travail). Cette formation obligatoire pour le référent, est aussi importante pour les autres élus, surtout membres de la CSSCT.

L'employeur prend en charge le financement de cette formation lorsqu'elle est à destination du référent CSE (article L.2315-18 du Code du travail).

Objectifs de la formation



Définir le cadre juridique du harcèlement et s'approprier la législation
Reconnaitre et identifier les situations de harcèlement ou sexisme
Savoir réagir et adopter les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement



Durée 1 jour

*Pré requis nécessaire :
membre du CSE*



Méthodes pédagogiques

Alternance entre méthode démonstrative, interrogative et active
Apports théoriques et pratiques : exemples réels, cas concrets
Réflexions de groupe et jeux de rôle

Les + EFD Consulting



Formation intra entreprise : réalisée chez vous, personnalisée, et aux dates que vous choisissez
Juriste-formateur en droit social
Dossier remis en fin de formation avec documents et support de cours
Contrôle des connaissances via questionnaire

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction

- Quelques chiffres et stéréotypes

Législation

Les obligations légales de l'employeur

- Obligation de résultat
- Principes généraux de prévention
- Prévention du harcèlement et mesures à mettre en œuvre
- Document unique et règlement intérieur
- Sanctions possibles

Définitions, caractéristiques et exemples

- Distinguer le harcèlement sexuel
- Les deux types de harcèlement sexuel
- Agissements sexistes

Focus sur le consentement

- Selon la philosophie et selon la loi

Le référent harcèlement

- Obligations et désignation
- Missions et moyens
- Sanctions éventuelles

Réagir à une situation de harcèlement

- Pour la victime
- Pour l'employeur
- Pour le CSE

Le signalement en interne

- Faciliter le signalement
- La remontée d'information
- Réception du signalement
- Etapes

➤ En complément

Avant cette formation : formation Santé Sécurité et Conditions de Travail

Après cette formation : formation Risques Psycho-Sociaux

L'enquête

- Définition et précisions sur l'enquête
- Principes guidant l'enquête
- Enclenchement de la phase d'enquête
- Déroulement
- Le rapport d'enquête
- Suites de l'enquête et sanctions

Le signalement externe à l'entreprise

- Saisine du conseil des prud'hommes
- Saisine du défenseur des droits
- Plainte
- Preuves et sanctions

Accompagner la victime

- Prise en charge, protection et poursuites des relations de travail

Reconnaitre un harceleur

- Profil d'un harceleur
- Différentes méthodes et stratégies

Conséquences du harcèlement

- Différents symptômes
- Répercussions pour l'entreprise

Reconnaitre une victime

- Profils des victimes, signes et indices à repérer

Des solutions à mettre en place

- Leviers à actionner
- Définir un plan d'actions
- Actions et objectifs : règlement intérieur, formations, communication, sensibilisation, charte, programme de prévention